

Notice informative MDNA Appel à projets Plan Végétal Environnement 2025-2026

Version 1 du 06/11/2025

Cette notice accompagne le Guide d'utilisation pour déposer une demande de subvention européenne FEADER – Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu



Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine Renseignement du formulaire

Le présent guide complète le « Guide d'utilisation pour déposer une demande de subvention européenne ».

Il permet au porteur de projet de prendre connaissance des particularités liées à l'appel à projets PVE et ainsi pouvoir déposer sa demande d'aide avec le plus de précisions possibles.

Le formulaire est découpé en étapes que vous devez toutes renseigner.

Onglet 2 - Rubrique Demandeur

Renseigner s'il s'agit du siège social 1 Pré-requis 4 Plan de financement 5 Indicateurs Engagements et attestations 7 Coordonnées bancaires Etablissement Code NAF* Q Siège social Une fois le SIRET renseigné et les champs remplis automatiquement, Adresse vous devez renseigner s'il s'agit du siège social de l'exploitation. Code postal / Ville* N° INSEE Commune* Date de création Tranche d'effectif salarié



Renseignement du formulaire

Onglet 2 - Rubrique Demandeur

	Renseigner la	personne cont	tact				
1 Pré-requis	2 Demandeur 3 Pr	rojet \ \ 4 Plan de financ	cement 5 Indicat	reurs 6 Engagemen	nts et attestations	7	Coordonnées bancaires
DOSSIER S	JIVI PAR						
Civilité*	O Madar	me O Monsieur					
Nom*			P	rénom*			
Fonction							
Courriel*							
Téléphon	e fixe		Mobile*				
Renseigner une personne contact au sein de la structure qui dépose.							
ODCANISME D	E SERVICES AYANT ACCOMPA	CNE I E DDO IET					
Nom	L SERVICES ATAINT ACCOMPA	GIAL LE PROJET					
Courriel							

➤ Vous avez ici la possibilité de renseigner le nom et le courriel de la personne que vous avez retenue pour vous accompagner dans votre projet.



Renseignement du formulaire

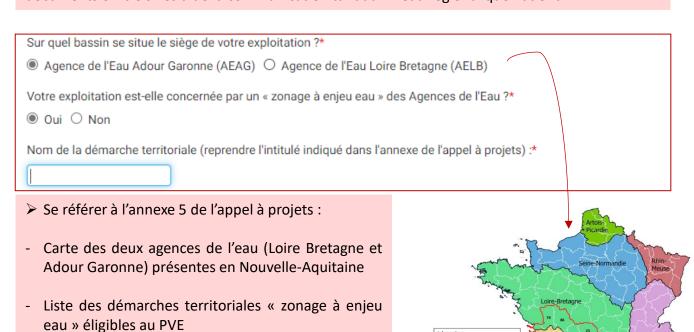
Onglet 3 - Rubrique Projet

Intitulé et description du projet



- Le champ « Présentation du projet » est en texte libre qui permet de reprendre les éléments contextuels afin que l'instruction se déroule le plus efficacement possible.
- Un exemple est proposé ci-dessus.

Il est à noter que les informations saisies dans cette zone pourront être utilisées dans des documents officiels liés à de la communication tant au niveau régional que national.



Région Nouvelle-Aquitaine

Départements

Bassin Loire-Bretagne

Bassin Adour Garonne



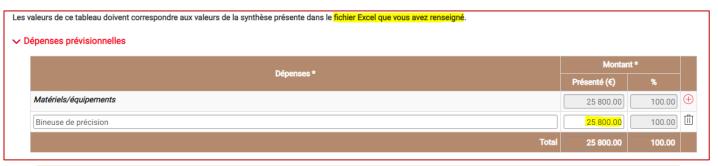
Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine Renseignement du formulaire

Onglet 4 - Rubrique Plan de financement

Régime de TVA



Dépenses prévisionnelles



- ➤ Remplissez le fichier Excel « Annexe_DepensesPrevisionnelles_PVE_2025-2026 » en parallèle et reportez la valeur indiquée dans l'onglet Synthèse > « Montant total des investissements (A reporter dans MDNA) ».
- Ce fichier Excel sera par la suite à joindre aux pièces justificatives du dossier.



Par défaut, choisissez « Région » « Nouvelle-Aquitaine »



Renseignement du formulaire

Onglet 4 – Rubrique Plan de financement

Autres dispositions réglementaires



- ➤ Dans le champ « *Actions de communication* », vous devez expliciter comment vous respectez les obligations suivantes :
 - Si le bénéficiaire dispose d'un site internet officiel fonctionnel ou d'une page officielle fonctionnelle sur les réseaux sociaux présentant un lien avec le projet subventionné : une description succincte de l'opération y compris sa finalité et ses résultats doit être présente, mettant en évidence le soutien financier de l'UE et accompagnée, lorsque le format le permet, d'un visuel intégrant le logo de l'UE. Des obligations de publicité s'appliquent également sur tous les supports de communication liés au projet et destinés au public ou aux participants, le cas échéant.
 - Apposer une affiche A3 (constituée le cas échéant de deux A4 assemblés) ou un affichage électronique dans un lieu visible par le public comme l'entrée d'un bâtiment. Cet affichage précise l'intitulé et l'objectif du projet. NB : dès lors qu'une plaque règlementaire permanente est apposée, l'affiche A3 n'est pas obligatoire.



Renseignement du formulaire

Onglet 5 - Indicateurs

Indicateurs de pilotage prévisionnels



Pour chacun des indicateurs, la valeur prévisionnelle à indiquer est « 1 ».